

Sikamix AE-3

Adjuvant hydrofuge et réducteur d'efflorescence

Description	Sikamix AE-3 est un adjuvant hydrofuge et réducteur d'efflorescence haute performance destiné à différentes applications dans le domaine de la production de béton.
Domaines d'application	<p>Sikamix AE-3 est un adjuvant haute performance pouvant être utilisé pour la réduction d'efflorescence, le contrôle de l'absorption et pour conférer un caractère hydrofuge au béton.</p> <p>Applications en préfabrication – Démoulage immédiat (bétons secs ou semi-secs)</p> <ul style="list-style-type: none">■ Blocs de construction en béton■ Pavés■ Éléments de murs de soutènement <p>Applications en préfabrication – Démoulage différé</p> <ul style="list-style-type: none">■ Placage de pierre■ Béton décoratif préfabriqué <p>Esthétique :</p> <ul style="list-style-type: none">■ L'utilisation du Sikamix AE-3 peut améliorer l'intensité des couleurs
Avantages	<p>Sikamix AE-3 est utilisable pour la préfabrication de béton à démoulage immédiat ou différé. L'utilisation du Sikamix AE-3 permet :</p> <ul style="list-style-type: none">■ Amélioration de l'hydrofugation■ Réduction de l'efflorescence■ Accroissement de la durabilité■ Esthétique améliorée (couleurs plus intenses)■ Productivité accrue de la chaîne de préfabrication
Caractéristiques	
Conditionnement	Seau de 20 L (5,2 gal US) Fût de 208 L (55 gal US) GRV 1040 L (275 gal US) Livraison en vrac
Couleur et aspect	Liquide blanc
Conservation et entreposage	1 an dans son conditionnement d'origine, non-ouvert, entreposé au sec entre 5 - 27 °C (40 - 80 °F). Température minimum d'entreposage : 5 °C (40 °F). Si l'adjuvant est gelé, il ne pourra être reconstitué et devra être jeté en conformité avec les réglementations locales
Propriétés	
Densité relative	Environ 0,92

Mode d'emploi

Dosage

Le dosage du Sikamix AE-3 variera en fonction de l'application ciblée. Un dosage normal se situant entre 97,5 - 195 mL/100 kg de matériau cimentaire devrait être suffisant pour le contrôle de l'efflorescence et de l'absorption. Pour des caractéristiques hydrofuges, le dosage peut être augmenté pour atteindre 130 - 500 mL/100 kg de matériau cimentaire. Le dosage final dépendra de la formulation et des gâchées d'essai avec les dosages adéquats devront être effectuées pour s'assurer que le niveau de performance est atteint.

Des dosages se situant en dehors des plages recommandées peuvent être utilisés dans le cadre de certaines spécifications et d'applications spéciales. Communiquer avec un représentant technique des ventes de Sika Canada pour plus de renseignements.

Malaxage

Dans la mesure où Sikamix AE-3 est un adjuvant à faible dosage et que la majorité des applications présenteront un ratio eau/ciment très bas, il sera essentiel d'accorder un temps de malaxage suffisant à l'adjuvant pour qu'il se répartisse entièrement dans la gâchée et pour que le produit puisse offrir une performance uniforme.

D'une manière générale, le produit requiert un temps de malaxage total de 90 secondes. Le temps de malaxage suivant l'incorporation de l'adjuvant dépend des circonstances individuelles et devrait être déterminé par des essais.

Sikamix AE-3 peut être incorporé dans l'eau de malaxage ou en fin de cycle de malaxage.

Ne pas incorporer Sikamix AE-3 en premier lieu ou directement avec les matériaux cimentaires, cela pourrait altérer la performance de l'adjuvant.



Construction

Nettoyage	Porter les équipements de protection individuelle appropriés (lunettes/gants/vêtements résistants aux produits chimiques). En évitant tout contact direct, retirer tout déversement ou excédent de produit et le placer dans un contenant hermétique. Éliminer en conformité des lois environnementales applicables.
Santé et sécurité	Pour plus de renseignements et conseils relatifs à la manipulation, l'entreposage et l'élimination des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter les fiches signalétiques les plus récentes du produit contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données portant sur la sécurité.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT

Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accepte toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la Fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site Internet à www.sika.ca.



Sika Canada Inc.
Siège social
601, avenue Delmar
Pointe-Claire, Québec
H9R 4A9

Autres sites
Toronto
Edmonton
Vancouver

1-800-933-SIKA
www.sika.ca

Une compagnie certifiée ISO 9001
Pointe-Claire : SME certifié ISO 14001